

COLLECTIF DU 08 JUILLET-COMMUNIQUE DE PRESSE

Que vont devenir les [sinistré.es](https://sinistre.es) du 8 juillet 2025 ?

Marseille, le 5 JUIN 2026

À l'approche du premier anniversaire de l'incendie du 8 juillet 2025, les sinistré-es regroupé-es au sein du Collectif du 8 juillet et de l'association des victimes de l'incendie, alertent sur une situation devenue humainement, psychologiquement et financièrement intenable.

Près d'un an après le drame, de nombreuses personnes sinistrées demeurent sans visibilité sur leur avenir. Si certaines assurances ont confirmé la prolongation de relogement au-delà de la première année prise en charge (en moyenne), ce ne sont pas la majorité : de nombreuses familles vont devoir assumer seules des frais de logement qu'elles ne sont pas en capacité de supporter. **Nous attendons que tous les sinistré.es soient traités de façon équitable à ce sujet.**

Les retards dans le traitement des dossiers ne sont pas de leur responsabilité : plusieurs sinistré-es attendent encore les rapports d'expertise et les chiffrages par les assurances, empêchant le démarrage des travaux de reconstruction et toute projection de retour à une vie normale.

Selon les situations suivies par le collectif, les retards s'accumulent depuis plusieurs mois dans les échanges entre compagnies d'assurance. Sont notamment évoquées des expertises contradictoires entre les assureurs et les acteurs publics impliqués (commune des Pennes Mirabeau, Ville de Marseille, Métropole, Conseil départemental et services de l'État).

Combien de temps cela va-t-il encore durer ?

Les conséquences humaines sont lourdes. De nombreux sinistré-es témoignent aujourd'hui d'un profond épuisement moral, d'un sentiment d'abandon et d'une forte insécurité matérielle. Beaucoup vivent depuis des mois dans une absence totale de visibilité, avec des impacts importants sur leur santé mentale, leur stabilité familiale et leur situation économique.

Face à cette situation, le Collectif du 8 juillet demande :

- **des réponses immédiates concernant la prolongation des dispositifs de relogement ;**
- **une accélération du traitement des dossiers d'indemnisation ;**
- **un accompagnement renforcé pour les situations les plus complexes ;**
- **la mise en place effective d'un Comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV), resté sans suite à ce jour malgré de nombreuses relances de l'association.**

Le collectif souligne également que le soutien des services d'urbanisme de la Ville a été efficace, mais estime que plusieurs familles restent aujourd'hui insuffisamment accompagnées au regard de la gravité des situations rencontrées.

À quelques semaines de l'échéance du 8 juillet 2026, nous demandons des engagements concrets et des réponses rapides. Nous refusons que cette catastrophe humaine bascule dans l'oubli.

Le 8 juillet à 11h, une conférence de presse sera organisée par le collectif et l'association à l'Harmonie de l'Estaque (38, rue Le Pelletier 13 016). Nous vous attendons nombreux.

En parallèle, un évènement artistique et citoyen sera organisé à la Villa Mistral du 3 au 11 juillet par le Bureau des Guides du GR2013, Hôtel du Nord et la Mairie du 15-16, dans le cadre de l'Ecole du Feu. Il sera dédié à la mémoire, à la transmission et à notre manière d'habiter un territoire marqué par l'incendie.

Contacts presse du collectif :

Marie-Blanche Chamoulaud
marie-blanche.chamoulaud@laposte.net,
06 89 35 43 03

Viviane Caillol
Viviane-caillol@orange.fr
06 14 21 15 83

Mails :

collectifincendiedu8juillet@gmail.com
asso.victimes.incendie.marseille@gmail.com